Contrat Vert et Bleu

Programme régional destiné à la gestion, restauration et préservation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques

BIODIVERSITE

Etude préalable en 2019 et 2020

Le contrat vert et bleu : un levier financier et un outil opérationnel

- Pour lutter contre l'artificialisation et la fragmentation des milieux naturels, premières causes d'érosion de la biodiversité
- Pour préserver à l'échelle de la chaîne de Belledonne, les trames vertes et bleues priorisées dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.
- Pour une approche fonctionnelle et pragmatique conciliant la préservation du patrimoine naturel avec le maintien des multiples usages et activités humaines sur le territoire

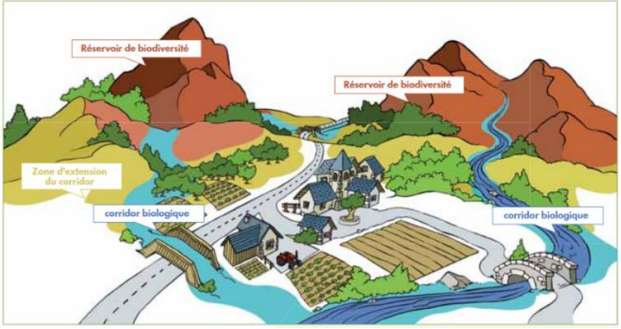

Réservoirs de biodiversité + Zone d'extension + Corridors biologiques = **Trames vertes et bleues = continuités écologiques**

Une phase d'étude : étude de préfiguration 2019-2020, définissant les réservoirs de biodiversité, les corridors, les zones de pression et hiérarchisant les zones d'enjeux.

Pour aboutir à une phase opérationnelle : un programme d'action

- Défini sur 5 ans
- Multi-financeurs/multi-opérateurs

En concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Contrat Vert et Bleu

espace Belledonne

Acteurs locaux